

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 14683 du 10 avril 2020
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne »
NOR : INTJ2006727S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 79807 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1933457S),

Décide :

Article 1^{er}

La maréchale des logis-chef dont le nom suit est promue au grade d'adjudante le 1^{er} mai 2020 :

Coldefy

Alice

NIGEND : 244 912

NLS : 8 097 334

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 avril 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
L. Le Gentil